



Madame Le Recteur,

Nous avons reçu lundi une invitation à un groupe de travail sur les E3C. La FSU est présente parce qu'elle n'est pas pour la politique de la chaise vide mais qu'attendre d'un groupe de travail qui se déroule à la veille du début des épreuves dans certains lycées ?

Parce que ces épreuves sont un simulacre d'épreuves de bac : autant de sujets (qui plus est, en accès presque libre) que de lycées, autant de dates que de lycées, aucune garantie pour empêcher la triche ;

Parce que ces épreuves sont un non-sens pédagogique : confusion entre évaluation certificative (qui délivre un diplôme, certifiant un niveau) et évaluation formative (qui permet une remédiation), épreuves certificatives après seulement 4 mois de cours ;

Parce que ces épreuves mettent à mal notre métier : choisir le sujet de bac et continuer à dispenser les cours en le connaissant, rendre des copies d'examens aux élèves et faire face aux inévitables questions,

Parce que le ministère considère lui-même ces épreuves comme des sous-épreuves puisqu'il les sous-paye et ne prévoit pas de plages banalisées pour les corriger dans la sérénité.

Parce que ces épreuves remettent en cause la valeur nationale du bac et vont concourir à mettre en œuvre un diplôme local

Pour toutes ces raisons au moins, le Snes-FSU a pris l'initiative avec une intersyndicale très large de demander l'annulation de ces épreuves. Refusant de prendre ses responsabilités, le ministre reste sourd.

La FSU en responsabilité -quant à elle, et dans le respect des ses convictions sur ce que doit être le bac, a déposé un préavis de grève spécifique sur toute la période des E3C afin de couvrir les collègues qui refuseront de participer à ce simulacre d'épreuves pour obliger le ministre à revoir sa copie, dans l'intérêt de nos élèves.

Ces épreuves ne peuvent pas avoir lieu, pour des raisons techniques mais aussi parce qu'elles sont à l'opposé de ce que nous défendons pour notre métier et qui en fait le cœur. C'est notre professionnalité qui est mise en cause ; les collègues le disent, ils en souffrent comme l'indiquent plusieurs enquêtes . A l'heure où la contestation est forte, où le nombre de candidatures aux concours baisse fortement, le maintien de ces E3C, dans des conditions dénoncées par tous, enseignants comme administration, retentit comme une provocation supplémentaire et nous le regrettons. Le ministère portera toute la responsabilité des désordres éventuels lors de ces épreuves.